

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MARS 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mars 2016 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S - ALLIGIER J.C. - BOUVERET M – BRUCHON D - FINAND F - ARGOUD Y – BALLESTA P – COZ L – DENOLLY M - ANTUNES N – LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G – PINGET M.C – POIPY L - ROUX G

Absents (excusés) :

POINT N°1 : BATIMENTS

1.1 : Cuisine centrale

♦ Dans le cadre de la procédure contre les entreprises qui ont réalisé les travaux de ventilation de la cuisine, l'assurance propose de missionner Me Baptiste BERARD, avocat à LYON pour suivre ce dossier. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition. Un référé doit être déposé pour désignation d'un expert, et sur le fond pour l'indemnisation des préjudices subis et l'exécution des travaux nécessaires.

1.2 : Logements gérés par l'OPAC

♦ La commune est toujours dans l'attente d'un rendez-vous pour examiner les travaux à réaliser dans les logements rue du Billier.

POINT N°2 : URBANISME

2.1 : Déclarations préalables

♦ ENERGIE HABITAT pour M. GAUTHIER David : pose de panneaux photovoltaïques

Situation : 283, montée de l'Embranchement

Le dossier a été transmis pour avis à l'architecte des bâtiments de France

♦ M. MONTORO Mickaël : pose d'une clôture

Situation : 685, chemin de Gambaloup

Le dossier a été transmis pour avis à l'architecte des bâtiments de France

2.2 : Permis de construire

♦ M. SEIGLE Philippe : restauration de la porte d'entrée et remplacement de 3 fenêtres et d'une paire de volets au château de Barbarin

Situation : 780, route de Pisieu

Le dossier a été transmis pour avis à l'architecte des bâtiments de France

♦ M. BORG Jacques : construction d'un garage et d'une cuisine d'été

Situation : 340, chemin de Parjat

Le dossier a été transmis pour avis à l'architecte des bâtiments de France

2.3 : Divers

- ◆ Rencontre avec M. et Mme CHOPY pour un projet d'aménagement d'un lieu de résidence avec atelier d'artiste, montée de l'Embranchement
- ◆ Rencontre avec M. Sébastien CHARMETANT pour un projet d'aménagement de bureaux et logements dans le cadre de son activité agricole.
- ◆ Rencontre avec Mme ROSTAING Virginie pour un projet d'aménagement d'un local restauration

POINT N°3 : CULTURE - PATRIMOINE

3.1 : Eglise de Revel

- ◆ Sacristie : les employés communaux procéderont à la réfection de la toiture avec pose d'un film protecteur.
- ◆ Un point a été fait avec Mme VINCENT, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Isère sur les objets classés de l'église de Revel
- ◆ Toutes les boiseries sont en mauvais état et seraient à restaurer.

3.2 : Eglise de Tourdan

- ◆ Sacristie : le meuble est attaqué par des insectes et devra être traité. Une reprise des murs est aussi à prévoir
- ◆ Eclairage au sol : la société LEC fait le constat d'une mauvaise installation du système d'éclairage et préconise purement et simplement le remplacement du matériel par du neuf.

3.3 : Aménagement de la place des Terreaux et du parc communal

- ◆ Après l'audition des 3 bureaux d'études présélectionnés et l'étude de leur dossier, il est décidé à l'unanimité de retenir M. Patrice PIERRON d'Autrans pour l'étude de l'aménagement de la place des Terreaux et du parc communal.

POINT N°4 : BATIMENTS

4.1 : Logement communal impasse de l'église Notre Dame

- ◆ Le cahier des charges en vue de la restauration de la toiture est en cours d'élaboration.

POINT N°5 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

5.1 : Charte Forestière de Bas Dauphiné et Bonnevaux

- ◆ M. Lionel POIPY a participé à la dernière réunion organisée dans le cadre de la charte forestière. Ont été évoqués en particulier : le souhait d'une harmonisation des pratiques d'exploitation dans les forêts et la problématique de l'accession aux coupes, notamment du fait de la taille des engins utilisés. M. POIPY a insisté sur la nécessité de préserver la faune et la flore de nos forêts.
- ◆ La charte forestière a aussi un budget qui permettrait aux élèves de la commune de financer une sortie découverte dans les bois communaux.

POINT N°6 : ANIMATION

6.1 : Office de tourisme Mandrin Chambarans Territoire de Beaurepaire SPL

♦ Des visites estivales sont prévues sur le secteur de la SPL. L'association Renaissance s'associera à cette démarche en organisant une visite de Revel-Tourdan.

POINT N°7 DIVERS

♦ Courrier de la croix rouge qui informe d'une campagne de sensibilisation à Revel-Tourdan entre le 21 mars 2016 et le 16 avril 2016.

POINT N°10 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES

10.1 : Communauté de communes du territoire de Beaurepaire

♦ Evoqué la préparation du budget 2016 avec deux principaux projets, la médiathèque et la maison de santé pluri disciplinaire.

Le Maire
Sylvie DEZARNAUD